



le 25 juillet 2016

## HOTESSES ET STEWARDS AIR FRANCE EN GREVE

Une grande partie des **hôtesses et stewards d'Air France** sera en grève du **27 juillet au 2 août**.  
**A l'appel des syndicats UNSA, SNPNC/FO, SGAF, SUD AERIEN et CFTC.**

La CGT soutient le mouvement mais n'appelle pas à la grève...

L'UNAC/CGC n'appelle pas, comme la CFDT qui s'est retirée de l'appel au dernier moment.

A l'issue du plan Transform signé en 2012, **la Direction veut** avec son plan Perform 2020, comme pour les pilotes, maintenir et **amplifier les attaques** :

- Sur l'intensification du travail avec la réduction des équipages PNC, la suppression de repos
- Attaquer les mécanismes d'ancienneté Personnels Navigants qui n'ont été que provisoirement gelés (à la différence du sol où les syndicats FO, CFDT, CGC et UNSA ont signé pour une durée indéterminée les pertes sur l'ancienneté, les niveaux de promotions et le temps de travail).

Comme les pilotes, **hôtesses et stewards ont raison de rentrer en lutte**. Notre ex PDG De Juniac est parti honteusement après avoir augmenté son dernier salaire de 65%, laissant par contre nos salaires bloqués. Pour la 5<sup>e</sup> année consécutive.

Le nouveau PDG, Mr Janaillac, qui arrive de Transdev (tramways et autobus) avec son fidèle second, ne veut pas s'engager pour plus de 18 mois, et encore.

Les pilotes ont vu les nouvelles attaques reportées au moins à octobre, après le succès de leur mouvement de grève en juin.

Au Sol, par contre, aucune négociation n'est en vue. Il nous faut imposer la renégociation des accords salaires et temps de travail.

Air France se porte bien, les avions sont pleins, la recette unitaire baisse un peu, mais les couts unitaires ont baissé bien plus (pétrole...)

Donc aucune raison de se serrer la ceinture, les prix de notre quotidien augmentent sans cesse.

Nous devons, **au sol comme en vol, rentrer en lutte contre le blocage de nos salaires et les attaques incessantes sur nos conditions de travail, horaires et congés**. Et poursuivre sur le chemin de **l'unité des personnels contre ces patrons à court terme** soumis aux intérêts de la haute finance. L'intersyndicale PNT, PNC et SOL est unie sur les revendications fondamentales :

- **Augmentation de la flotte Air France**
- **Arrêt de la sous-traitance des activités Air France**
- **Hausse générale des salaires**